

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 3 DÉCEMBRE 2020**

**Affiché le 07/12/2020**

Date de la convocation : 27/11/2020

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 18

Votants : 19

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Laury-Anne RAULT, Arlette ROY, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, François JOUANNAULT, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Patrick RAMOS, Eric THICKETT, Gérard VILATTE.

Absents ayant donné Pouvoirs : Mme Andrée JOUSSEAUME à Mme Arlette ROY

Secrétaire de séance : Mme Laury-Anne RAULT

L'an deux mille vingt, le trois décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni sans présence du public à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 05/11/2020.**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

*Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 19 voix pour.*

**COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE ((L2122-22 CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES))**

- Reprise d'un avaloir Avenue de Verdun par le SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE pour un montant de 1.708,84€ HT, 2.050,61€ TTC.
- Equipement d'une télévision pour la salle de réunion à l'étage par la société BOULANGER pour un montant de 624,17€ HT, 749,00€ TTC.
- Vérifications, pose et dépose de 33 motifs lumineux dans le bourg par la société SOMELEC pour un montant de 4.983,00€ HT, 5.979,60€ TTC.
- Fournitures, pose, raccordement et dépose de rideaux led dans 6 arbres au Parc par la société SOMELEC pour un montant de 5.055,00€ HT, 6.066,00€ TTC.
- Réparation de 4 motifs lumineux par la société SOMELEC pour un montant de 706,00€ HT, 847,20€ TTC.
- Travaux électriques de remise en conformité de la Mairie par la société CHAILLOUX Fabrice pour un montant de 570.60€ HT, 684.72€ TTC.
- Fourniture d'un tracteur cabine et d'un chargeur et reprise de l'ancien tracteur par la société MMI Motoculture pour un montant de 39.082,00€ HT, 46.833,60€ TTC.

**Délibération n°1 Adhésions et retraits à l'UNIMA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur l'adhésion du Syndicat Mixte Charente Aval, du Syndicat Mixte du port de pêche, de l'Association Foncière Pastorale et sur le retrait des Communes de Surgères, St Georges de Didonne, Nouillers, de la Communauté d'Agglomération de Royan, du SIAH de la Gères et de la Devise, de l'AS des marais de Suiré-Surdon-Luché, l'AS des marais de l'Angle Giraud, l'AS des marais de Nuaille-Anais ; et autorise Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.*

**Délibération n°2 Dissolution du SIAH de St Jean des Sables**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la dissolution du SIAH de St Jean des Sables au 31 décembre 2020,
- Approuve les modalités de dissolution et conditions de transfert des biens, droits et obligations et propriétés foncières du SIAH de St Jean des Sables ci-dessus exposées,
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette procédure.

*Délibération adoptée à la majorité avec 17 voix pour et 2 voix contre.*

## Délibération n°3 – Actualisation des tarifs, taxes, redevances et participation 2021

Le Conseil Municipal :

Décide de la création et de l'actualisation des tarifs, pour 2021, tels qu'indiqués ci-dessous :

**Cantine :**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Repas maternelle	2,45 €	2,55 €	2,55 €	2,55 €	2,55 €	2,65 €	2,70€	2,70€	2,70€
Repas primaire	2,95 €	3,05 €	3,05 €	3,05 €	3,05 €	3,15 €	3,20€	3,20€	3,20€
Enseignants	5,50 €	5,70 €	5,70 €	5,70 €	5,70 €	5,80 €	6,00€	6,00€	6,00€
Facturation extérieurs ou pour les non-inscrits (prix coûtant)	7,54 €	7,80 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00€	10,00€	10,00€

**Garderies :**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Garderie matin	1,90 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00€	2,10	2,10
Garderie soir	2,40 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50€	2,60	2,60

**Centre de Loisirs Les P'tits Sallés – Mercredi**

*Tarifs hors repas :*

Centre de Loisirs		2019 Tarif à la journée complète	2020 Tarif à la journée complète	2021 Tarif à la journée complète
QF1 (de 0 à 600)  Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	13 €	13 €	13 €
	2 enfants *	12,5 €	12,5 €	12,5 €
	3 enfants *	12 €	12 €	12 €
QF2 (de 600 à 1199)  Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	14 €	14 €	14 €
	2 enfants *	13,5 €	13,5 €	13,5 €
	3 enfants *	13 €	13 €	13 €
QF3 (de 1200 à plafond)  Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	15 €	15 €	15 €
	2 enfants *	14,5 €	14,5 €	14,5 €
	3 enfants *	14 €	14 €	14 €
Autre régime (TNS, MSA, ...)  Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	14 €	14 €	14 €
	2 enfants *	13,5 €	13,5 €	13,5 €
	3 enfants *	13 €	13 €	13 €
Hors commune		Majoration de 3 € par prestation		

\* Enfants fréquentant le Centre de loisirs

**Location de salle des fêtes :**

	2018		2019		2020		2021	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
2 journées (week-end)	220,00 €	700,00 €	220,00 €	700,00 €	220,00 €	700,00 €	220,00 €	700,00 €
par jour suppl.	100,00 €	260,00 €	100,00 €	260,00 €	100,00 €	260,00 €	100,00 €	260,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Forfait ménage	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €

**Location de salle du Parc :**

	2018		2019		2020		2021	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
2 journées (week-end, uniquement le midi)	120,00 €	350,00 €	120,00 €	350,00 €	120,00 €	350,00 €	120,00 €	350,00 €
par jour supplémentaire	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Forfait ménage	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €

**Location de Salles aux Associations (par association utilisatrice)**

- nombre total mensuel d'heures d'utilisation des 2 salles inférieur à 45 heures : gratuité,
- nombre total mensuel d'heures d'utilisation des 2 salles supérieur ou égal à 45 heures : participation forfaitaire de 400 €. (40 € / mois sur 10 mois)
- forfait ménage : 150 €

**Concessions :**

	2018			2019			2020			2021		
	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans
<b>Concessions</b> (2 m2)	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €
<b>Caves urnes</b>	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €
<b>Columbarium</b>	415 €	705 €	955 €	415 €	705 €	955 €	415 €	705 €	955 €	415 €	705 €	955 €

**Frais de reproduction de documents :**

- Photocopie :
  - Page A4 recto 0.18 €
  - Page A4 recto/verso 0.36 €
  - Page A3 recto 0.36 €
  - Page A3 recto/verso 0.72 €

**Cartes postales:**

- Vente de cartes postales: 0,40 €

**Bourse aux Livres :**

- Vente de livres, revues, magazines: 0,50 € 1,00 € et 2,00 €

**Repas des Aînés :**

- Vente de repas pour les moins de 70 ans: 28,00 €

**Centre de Loisirs :**

- Vente de production: 0.50 €, 1 €, 1,5 € et 3 €

**Bulletin Communal :**

- Encart 1 parution format carte de visite : 25 €
- Encart 1 parution double format : 40 €

*Délibération adoptée à la majorité avec 19 voix pour, pour tous les points sauf pour le vote des tarifs de la cantine avec 18 voix pour et 1 abstention.*

**Délibération n°4 – Décision modificative n°1 Budget CAMPING****BUDGET CAMPING****FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6541 (65) : Créances admises en non-valeur	-654,46		
6817 (68) : Dot. aux dépréciations des acti	654,46		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés autorise, Madame le Maire, à signer tous documents relatifs à cette opération.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.*

**Délibération n°5 – Décision modificative n°1 Budget EPICERIE****BUDGET EPICERIE****FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011) : Bâtiments publics	-2 000,00		
6817 (68) : Dot.aux prov. pour dépré. des ;	2 000,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés autorise, Madame le Maire, à signer tous documents relatifs à cette opération.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.*

## **Délibération n°6 – Décision modificative n°1 Budget COMMUNE** **BUDGET COMMUNE**

### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2135 (21) - 38 : Instal.géné.,agencements,ag	-553,90	13258 (041) : Autres groupements	267,24
21534 (21) : Réseaux d'électrification	267,24	13258 (041) : Autres groupements	286,66
21534 (21) : Réseaux d'électrification	286,66		
21534 (041) : Réseaux d'électrification	267,24		
21534 (041) : Réseaux d'électrification	286,66		
	<b>553,90</b>		<b>553,90</b>

### **FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6541 (65) : Créances admises en non-valeu	-738,85		
6817 (68) : Dot.aux prov. pour dépré. des :	738,85		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>553,90</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>553,90</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés autorise, Madame le Maire, à signer tous documents relatifs à cette opération.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 19 voix pour.*

#### **Questions / Informations diverses :**

- Le prochain Conseil Municipal se tiendra le jeudi 07 janvier 2021 à 18h.
- Situation COVID :
  - o Aucun changement pour le fonctionnement des écoles.
  - o Aucun changement pour l'utilisation et la mise à disposition des salles communales.
  - o Réouverture partielle de la bibliothèque.
- Mise en œuvre du Plan d'Alerte et d'Urgence en cours.
- Distribution du repas des aînés : inscription jusqu'au 11/12/2020 et distribution le mercredi 23/12/2020.